

ARTS

Mentions de licence : arts / arts du spectacle / arts plastiques / cinéma / musicologie

→ **9 universités en Île-de-France :** Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne / Université Sorbonne Nouvelle / Sorbonne Université / Université de Paris / Université Paris 8 / Université Paris Nanterre / Université Gustave Eiffel / Université d'Évry/ Université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines

LA LICENCE

Les licences se répartissent en 45 mentions dans 4 grands domaines : arts, lettres et langues / sciences humaines et sociales / droit, économie et gestion / sciences, technologies et santé. Le diplôme national de la licence permet d'acquérir 180 crédits (ECTS).

Un arrêté du 30 juillet 2018 en précise la définition et les objectifs : « La licence atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences [...]. Elle prépare à la Poursuite d'études en master comme à l'insertion professionnelle immédiate [...]. Dans l'objectif de réussite de tous les étudiants, la licence favorise la personnalisation des parcours de formation et offre des dispositifs d'accompagnement pédagogique, en tenant compte de la diversité et des spécificités des publics étudiants [...] »

Organisées en deux semestres, les unités d'enseignements (UE) mettent l'accent sur la culture générale et les connaissances fondamentales propres aux domaines, et sur les compétences transversales : numériques, linguistiques, méthodologiques (écrit et oral, projets,...), documentaires, techniques (notamment dans le cadre des stages et expériences d'entrepreneuriat,...). L'expérience personnelle (engagement) et professionnelle (job) est valorisée. Des enseignements sont également proposés prenant en compte les métiers, les débouchés professionnels, et le projet de l'étudiant. Afin de favoriser la réussite des étudiants, les universités peuvent leur proposer, dès l'inscription, des contrats pédagogiques individuels (OUI-SI) sous la responsabilité d'une direction des études.

Des certifications de compétences numériques et linguistiques (PIX) sont intégrées dans les maquettes de formation. Les étudiants peuvent également solliciter sur Parcoursup une période de césure tout en conservant leur inscription dans leur formation. L'acceptation est sous réserve de l'accord pédagogique de l'établissement.

APRÈS LA LICENCE

De très nombreux masters permettent en 2 ans de se spécialiser dans des domaines professionnels variés dont les métiers de l'enseignement. La candidature en M1 se fait sur dossier depuis le portail <https://trouvermonmaster.gouv.fr/>. Après un master, il est possible de préparer un doctorat en 3 ans. Après la licence, des admissions parallèles sont également possibles en écoles d'ingénieurs, de commerce, institut d'études politiques, ou d'autres écoles.

Depuis 2020 des parcours accès santé (L.AS) sont proposés dans les licences disciplinaires dont le programme comporte au moins 10 crédits ECTS dans le domaine de la santé. Ces unités d'enseignements supplémentaires forment la « mineure santé » et correspondent aux compétences nécessaires à l'entrée dans une filière MMOP (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie). Après une première année L.AS validée, l'étudiant peut candidater dans une ou plusieurs filières de santé proposées par les universités ou dans d'autres formations conduisant à des diplômes paramédicaux (Kinésithérapie, Ergothérapie, Infirmier, Électroradiologie médicale, Pédiatrie) selon les conventions de chaque établissement*. Selon les résultats obtenus dans la majeure et la mineure L.AS, l'étudiant pourra poursuivre s'il le souhaite en L2 et candidater une seconde fois dans les filières de santé du portail MMOP de son établissement. Il sera également possible de postuler en L3 dans la limite de 2 candidatures dans les études de santé.

*Pour plus d'informations consulter la fiche info licence Santé.



Un accompagnement renforcé en 1^{re} année

En 1^{re} année, les universités proposent des journées d'accueil et d'intégration pour les nouveaux étudiants. L'étudiant bénéficie d'un suivi personnalisé par un enseignant référent. L'université propose un accompagnement, un tutorat, éventuellement une mise à niveau. Les services universitaires d'information, d'orientation et d'aide à l'insertion professionnelle sont présents pour accompagner l'étudiant tout au long de son parcours : ateliers, entretiens conseil, événements. Une réorientation peut-être envisagée par l'étudiant en fin de premier semestre, sous condition.

Passerelles après la L2

Des passerelles sur dossier sont possibles dans les universités dès la L2 validée vers des licences professionnelles, des écoles d'ingénieurs et des écoles spécialisées universitaires (IAE, ESIT, ...). Des grands établissements et organismes de recherche (INSERM, Ecole du Louvre ...) peuvent proposer sur convention des passerelles internes pour les étudiants des universités. Se renseigner auprès des établissements selon le domaine de formation.

Une culture artistique, doublée d'une formation à l'administration, à la gestion (droit, comptabilité, communication...) permettent à l'étudiant d'accéder à des fonctions très diverses. Le cursus peut être complété par des cours pratiques dispensés dans des écoles spécialisées.

Au programme

Mention arts du spectacle (cinéma, théâtre, médiation culturelle ou danse) : Le programme permet d'acquérir une culture générale, théorique et pratique : processus de création cinématographique ou théâtrale, de production, réalisation et de diffusion, de critique théâtral et cinéma...

Des stages professionnalisants et la participation de professionnels donnent accès à des débouchés très divers dans ces secteurs. Attention : cette licence ne fera pas de vous un comédien ou un réalisateur.

Mention arts plastiques : destinée aux passionnés de dessin et de peinture, cette licence valorise l'approche théorique de l'art. La pratique plastique inclut une initiation à la création, à la réflexion sur la production des œuvres et à la connaissance des matériaux... S'y ajoutent l'analyse d'images ou de réalisations plastiques, l'histoire de pratiques artistiques... Des parcours permettent d'aborder le design, la photographie, les technologies de l'image.

Mention musicologie : souvent proposée en partenariat avec un conservatoire de musique, cette licence exige généralement de bonnes bases musicales. Au programme : histoire, analyse et esthétique des arts musicaux, initiation à l'acoustique, écriture et pratique musicales...

Débouchés

Les licences d'art mènent à des activités variées, le marché de l'emploi est cependant étroit. Pour étoffer les débouchés, une formation complémentaire en droit, en commerce, en informatique ou en langues représente un atout... Certains secteurs comme l'information-communication, l'édition, la documentation, la publicité, le commerce de l'art, le management culturel sont également accessibles. Les arts du spectacle orientent plutôt vers la gestion et l'administration des spectacles, la production, l'animation... L'enseignement (au niveau du master) reste le principal débouché pour les étudiants en musique, mais des places existent dans la critique musicale, la diffusion et la gestion culturelle...

Des métiers à bac + 3 : animateur du patrimoine, illustrateur, infographiste, graphiste, webdesigner, chorégraphe, conseiller musical, agent artistique, documentaliste...

Des métiers à bac + 5 : professeur, conseiller ou attaché culturel à l'étranger, guide conférencier, galeriste, directeur de festival, expert en art, responsable (théâtre, Maison de la culture, service culturel en collectivité locale),

UNIVERSITÉ	MENTION ET PARCOURS	ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES
ARTS PLASTIQUES, ESTHÉTIQUE, ARTS ET CULTURE		
UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE www.pantheonsorbonne.fr Information-orientation SCUIO Centre Pierre Mendès France 90, rue de Tolbiac 75013 Paris Tél. : 01 44 07 88 56 scuio@univ-paris1.fr Lieu d'enseignement : L1 à L3 : Centre Saint-Charles 47, rue des Bergers 75015 Paris <i>JPO samedi 12 février 2022</i> <i>Centre Saint Charles</i>	Arts plastiques Parcours : - arts plastiques (L1, L2, L3) - arts, design, médias (L3) - esthétique et sciences de l'art (L3) - métiers des arts et de la culture (L3) - Parcours Préparatoire au Professorat des Écoles (PPPE) en partenariat avec le lycée Claude Bernard (Paris 16)	<ul style="list-style-type: none"> ● Volume horaire hebdomadaire : 21 heures environ. ● Spécificités : Enseignements théoriques : philosophie de l'art, histoire de l'art. Pratiques artistiques en ateliers. - LV1 obligatoire, LV2 en option. - Stage obligatoire, minimum 6 semaines, en L1, L2 ou L3. Enseignement à distance possible pour le parcours arts plastiques, en partenariat avec le CNED (L1, L2, L3). ● Poursuites d'études : Passerelles possibles après L1 ou L2 vers d'autres licences de Paris 1, sur dossier : histoire de l'art et archéologie, philosophie, cinéma
UNIVERSITÉ PARIS 8 www.univ-paris8.fr Information-orientation SCUIO-IP 2, rue de la Liberté 93526 Saint-Denis Cedex Tél. : 01 49 40 67 17 scuio@univ-paris8.fr <i>JPO le samedi 12 mars 2022</i>	Arts plastiques Spécialisations : - arts plastiques - arts et technologies de l'image (ATI) (L3) - photographie (L3)	<ul style="list-style-type: none"> ● Volume horaire hebdomadaire en L1 : 20 heures environ. ● Spécificités : - Construction personnalisée des contenus étudiés. - Spécialisation arts plastiques : stage de 150 heures et rapport de stage en L2. Projet d'orientation personnelle, cycles de conférences en L3. - Spécialisation ATI (L3) : stage + projet artistique. Connaissances minimales requises en informatique. - Spécialisation photographie (L3) : projet d'orientation personnelle. Connaissances minimales requises en théorie, histoire et technique de la photographie.
CINÉMA, AUDIOVISUEL		
UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE www.pantheonsorbonne.fr Information-orientation SCUIO Centre Pierre Mendès France 90, rue de Tolbiac 75013 Paris Tél. : 01 44 07 88 56 scuio@univ-paris1.fr Lieu d'enseignement Centre Saint-Charles 47, rue des Bergers 75015 Paris <i>JPO samedi 12 février 2022</i> <i>Centre Saint Charles</i>	Cinéma (L1 à L3) Parcours : Pratique et esthétique (L1 à L3) Double licence : - cinéma + gestion (L1 à L3)	<ul style="list-style-type: none"> ● Volume horaire hebdomadaire : 21 heures environ. ● Spécificités : - Formation qui initie à l'expression artistique mais qui n'est pas strictement technique. La licence se distingue des formations proposées dans les écoles de cinéma et sections spécialisées de BTS. - Aspects théoriques (analyse de films, esthétique, histoire, sociologie, économie et droit du cinéma...) et pratiques (prise de vue, photographie, son, images numériques, montage numérique, post production numérique, direction de la photographie, production, écriture de scénarios, écriture multimédia, direction d'acteurs...) - LV1 obligatoire, LV2 en option. A Stage obligatoire, minimum 6 semaines, en L1, L2 ou L3.
UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE www.sorbonne-nouvelle.fr Information-orientation (SIO) 12, avenue de Saint Mandé 75012 - Paris sio@sorbonne-nouvelle.fr Lieu d'enseignement : 12, avenue de Saint Mandé 75012 - Paris <i>JPO le samedi 12 février 2022</i>	Arts du spectacle (L1 à L3) majeure : - cinéma et audiovisuel mineures associées : - arts et média (L1) De L1 à L3 : - anglais - lettres - théâtre	<ul style="list-style-type: none"> ● Volume horaire hebdomadaire en L1 : environ 20 heures de cours. ● Spécificités : - Formation essentiellement théorique dans le domaine du cinéma, de l'audiovisuel dans les secteurs du cinéma, de l'internet et des médias. La licence se distingue des formations proposées dans les écoles de cinéma et sections spécialisées de BTS. - Aspects théoriques : Histoire et théorie du cinéma et de l'audiovisuel, Economie et gestion du cinéma et de l'audiovisuel, Sociologie de la culture et droit de l'audiovisuel, Analyse de l'image et du son, Connaissance des arts. - Majeure Cinéma audiovisuel : 9 à 10 h/semaine - Mineure au choix : 4 h/semaine - En L1, la mineure Arts et médias est la voie privilégiée pour accéder en L2 à une spécialisation en cinéma.
	Double licence : - Cinéma + Théâtre (L1 à L3)	<ul style="list-style-type: none"> - Enseignements à parts égales en Cinéma-audiovisuel et en Théâtre - Aspects théoriques et institutionnels : réflexion, analyse et pratique artistique, ensemble de connaissances sur le théâtre, le cinéma et l'audiovisuel. - Ateliers à dimension pratique éclairant la théorie. ● Poursuites d'études : - Licence Cinéma-Audiovisuel - Licence Etudes théâtrales

UNIVERSITÉ	MENTION ET PARCOURS	ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES
CINÉMA, AUDIOVISUEL (SUITE)		
<p>UNIVERSITÉ DE PARIS u-paris.fr</p> <p>Lieu d'enseignement : UFR Lettres, Arts et Cinéma Campus des Grands Moulins Bâtiment des Grands Moulins – Aile C 5 rue Thomas Mann – 6^e étage, 75013 Paris https://u-paris.fr/lac/</p> <p>Journées Portes Ouvertes (JPO) : u-paris.fr/portes-ouvertes JPO : <i>Etudier à Université de Paris - samedi 22 janvier 2022</i> JPO : <i>Sociétés et Humanités - samedi 5 février 2022</i></p> <p>Pôle de l'Orientation et de la Professionnalisation : https://u-paris.fr/orientation-et-insertion/</p>	<p>Arts du spectacle (L1 à L3) Parcours : études cinématographiques (L1 à L3)</p>	<p>● Volume horaire hebdomadaire en L1 : 20 heures environ. Les quatre premiers semestres (L1 et L2) constituent une initiation aux études cinématographiques et une découverte du travail universitaire.</p> <p>● Spécificités : - Le cursus se compose d'enseignements théoriques (histoire, esthétique, théorie du cinéma), d'enseignements de culture générale et d'ateliers pratiques qui constituent une approche de la création cinématographique. - Cette licence se distingue par sa double dimension théorique et pratique et par ses enseignements pluridisciplinaires (cinéma, littérature, arts). Attention : il ne s'agit pas pour autant d'une école professionnelle de formation de techniciens ou de réalisateurs. Spécialisation en L3 (au choix) : - cinéma et métiers de la culture - pratique du cinéma - stage</p>
<p>UNIVERSITÉ PARIS 8 www.univ-paris8.fr</p> <p>Information-orientation SCUIO-IP 2, rue de la Liberté 93526 Saint-Denis Cedex Tél. : 01 49 40 67 17 scuio@univ-paris8.fr JPO le samedi 12 mars 2022</p>	<p>Arts du spectacle Parcours : cinéma 2 spécialisations : - mineure interne : approfondissement en cinéma - mineure externe : spécialité à choisir parmi les autres formations de l'UFR Arts (Arts plastiques, Théâtre, Musicologie, Philosophie) ou dans les départements avec lesquels la Licence Cinéma est accordée.</p>	<p>● Volume horaire hebdomadaire en L1 : 19 heures.</p> <p>● Spécificités : - Enseignement articulant théorie et pratique du cinéma : esthétique, histoire et théorie du cinéma, analyse de films, économie du cinéma, théorie des pratiques, ateliers pratiques (image, montage, son) et ateliers d'écriture de scénario et de réalisation, (selon les niveaux). - 1 langue vivante obligatoire. - Conception d'un projet de recherche en études cinématographiques (L3).</p> <p>Poursuites d'études : - Possibilité de présenter les concours d'entrée dans les écoles supérieures de l'image et du son. Toutefois la licence n'est pas une préparation en soi à ces concours.</p>
<p>UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE www.parisnanterre.fr</p> <p>Information-orientation SCUIO-IP Bât. Ramnoux – Bureau E14 200, av. de la République 92001 Nanterre Cedex Tél. : 01 40 97 75 34 suio@liste.parisnanterre.fr</p> <p>Lieu d'enseignement : Campus de Nanterre, bâtiment Ricœur sauf pour le parcours "théâtre : pratique de la scène" dont les enseignements sont, sauf exception, dispensés à l'École supérieure d'arts dramatiques du T. N. de Strasbourg. JPO : 16 février 2022 suio.parisnanterre.fr</p>	<p>Arts du spectacle - L1 et L2 : tronc commun bi-disciplinaire cinéma + théâtre. - L3 : 3 parcours distincts : - cinéma - théâtre - théâtre : pratique de la scène</p>	<p>● Volume horaire hebdomadaire en L1 : 25 heures.</p> <p>● Spécificités : - Formation commune en cinéma et en théâtre en L1 et L2 : enseignement théorique, historique et pratique. À partir de la 3^e année, l'étudiant choisit le cinéma ou le théâtre. - La Licence aborde les questions théoriques, esthétiques et pratiques que pose la réalisation d'une œuvre théâtrale et cinématographique, elle permet d'approfondir les fondamentaux du secteur et de mettre en perspective les particularités qui distinguent arts de l'écran et arts de la scène. - Socle commun en L1 et L2 : histoire du théâtre et du cinéma, analyse dramaturgique et filmique, cours pratiques en théâtre (dramaturgie, jeu de l'acteur, scénographie, médiation culturelle, gestion de projets) et en cinéma (script, cadrage, prise de vue, prise de son, etc.).</p> <p>Poursuites d'étude Après L1 : - Licence cinéma, audiovisuel - licence générale ou autre L2 sous réserve d'acceptation de la commission pédagogique (CP). Après L2 : - licence générale ou autre L3 sous réserve d'acceptation de la CP.</p>
<p>UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE www.parisnanterre.fr http://humanites.parisnanterre.fr</p> <p>Lieu d'enseignement : Campus de Nanterre, bâtiment Ricœur - Bureau 109</p> <p>Site Internet de la mention humanités : http://humanites.parisnanterre.fr JPO : 16 février 2022 suio.parisnanterre.fr</p>	<p>Humanités Double diplôme dès la L1 (délivrance de 2 diplômes) : Licence humanités + D.U (Diplôme d'Université) CLR (Culture langue et rhétorique) pour les quatre parcours 4 Parcours dont : - Humanités classiques, art et patrimoine</p> <p>Parcours en Enseignement À Distance (EAD) : - Humanités et danse</p>	<p>● Volume horaire hebdomadaire en L1 : 27 à 30 heures.</p> <p>● Spécificités : - Formation pluridisciplinaire en lettres et sciences humaines proche des CPGE et exigeant une très forte capacité de travail. Offre au candidat une solide culture générale et lui permet de se spécialiser progressivement dans une discipline, grâce aux multiples spécialisations de L3 (14 possibilités selon le parcours, dont une spécialisation en théâtre ou en cinéma notamment parcours humanités classiques, art et patrimoine et humanités et arts du spectacle).</p>

UNIVERSITÉ	MENTION ET PARCOURS	ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES
CINÉMA, AUDIOVISUEL (SUITE)		
<p>UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL https://www.univ-gustave-eiffel.fr/ Information-orientation : SIO/IP 5, bd Descartes Champs-sur-Marne 77454 Marne-la-Vallée Cedex 2 Tél. : 01 60 95 76 76 sio@univ-eiffel.fr Lieu d'enseignement : Noisy-le-Grand Bâtiment Alexandra David-Néel <i>JPO le samedi 5 février 2022</i></p>	<p>Arts Parcours : - cinéma et audiovisuel (L1 à L3) - études visuelles médias et arts numériques (L1 à L3)</p>	<p>● Volume horaire hebdomadaire en L1 : 18 heures environ. ● Spécificités : - Formation aux métiers de la réalisation, de la programmation ou de la production cinématographique et audiovisuelle. - Maîtrise des savoir-faire et des technologies afférents aux différents types de réalisations cinématographiques. - Connaissance approfondie des domaines artistiques, plus spécifiquement des arts visuels. - Maîtrise des outils numériques et des techniques de réalisation de documents multimédia. - Stage en L3. Poursuites d'études - Licence cinéma, audiovisuel</p>
DANSE		
<p>UNIVERSITÉ PARIS 8 www.univ-paris8.fr Information-orientation SCUIO-IP 2, rue de la Liberté 93526 Saint-Denis Cedex Tél. : 01 49 40 67 17 scuio@univ-paris8.fr <i>JPO le samedi 12 mars 2022</i></p>	<p>Musicologie Parcours : danse Uniquement en L3</p>	<p>● Volume horaire hebdomadaire en L3 : 18 à 25 heures (selon le statut et le programme pédagogique de l'étudiant). ● Spécificités : - Cours théoriques mis en lien avec l'intervention d'artistes chorégraphiques. - Enseignements en histoire, esthétique, anthropologie, analyse d'œuvres et analyse des pratiques en danse (analyse du mouvement, savoirs somatiques, ateliers). - Deux ateliers annuels (répertoire, archives, vidéodanse...) - Transversale « Terrain » : méthodologie de l'enquête, suivi de terrain/stage terrain, d'environ 150 heures donnant lieu à un dossier de synthèse qui peut être professionnalisant ou conduire à élaborer un projet de master en danse.</p>
<p>UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE www.parisnanterre.fr http://humanites.parisnanterre.fr Lieu d'enseignement : Campus de Nanterre, bâtiment Ricoeur - Bureau 109 Site Internet de la mention humanités : http://humanites.parisnanterre.fr <i>JPO : 16 février 2022</i> suio.parisnanterre.fr</p>	<p>Parcours en Enseignement À Distance (EAD) : - Humanités et danse</p>	<p>La Licence Humanités est une formation pluridisciplinaire comparable à celle des CPGE A/L ou B/L. Le parcours « Humanités et Danse » est spécifiquement destiné aux titulaires du Baccalauréat et du : -Diplôme d'Etudes Chorégraphiques et/ou du -Diplôme d'État de professeur de danse et/ou du -Diplôme National Supérieur Professionnel (DNSP) Danse.</p> <p>Il s'agit d'un parcours accessible à distance, offrant un cursus généraliste équilibré où l'étudiant approfondit les disciplines formant les « humanités » : Lettres, Histoire, Philosophie, Langue vivante et Langue ancienne (grec ancien ou latin, y compris au niveau débutant).</p>
MUSIQUE		
<p>SORBONNE UNIVERSITÉ FACULTÉ DES LETTRES www.lettres.sorbonne-universite.fr Information-orientation DOSIP 1, rue Victor Cousin Esc. F, 2^e étage Bureaux F 362 à 365 75005 Paris Tél. : 01 40 46 26 14 lettres-scuioip@sorbonne-universite.fr Lieux des enseignements : Musicologie : de L1 à L3 : Centre universitaire Clignancourt 2, rue Francis de Croisset 75018 Paris Italien : Centre universitaire Malesherbes 108, boulevard Malesherbes, 75017 Paris Sciences : L1 à L3 : 4, place Jussieu 75005 Paris <i>JPO zoom FAQ le 11 février JPO le samedi 12 février 2022</i></p>	<p>Musicologie Parcours : - musicologie (L1 à L3) - musicologie à distance (L1 à L3) - musicologie/PSPBB - musicologie/CNSMDP (L1 à L3) Deux diplômes délivrés : licence de musicologie et Diplôme national supérieur professionnel de musicien délivré par le PSPBB ou le CNSMDP</p>	<p>Parcours musicologie : ● Volume horaire hebdomadaire en L1 : 20 à 22 heures environ. ● Spécificités : - Test de niveau (dictée, analyse, culture musicale) obligatoire. - Enseignements de musique : formation auditive, écriture/ harmonisation et pratique du clavier et enseignements de musicologie (histoire de la musique, évolution du langage musical de L1 à L3). - Pratique musicale collective. - Langue vivante musicologie : anglais, allemand ou italien en L3. - Préparation aux métiers de l'enseignement primaire et secondaire en L3. Poursuites d'études - Licence Musicologie Après L2 - information-communication (CELSA) : sur concours ou recrutement par la voie interne. Parcours musicologie/PSPBB (en partenariat avec le Pôle supérieur de Paris-Boulogne-Billancourt) ou CNSMDP (en partenariat avec le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris) : ● Spécificités : Le parcours Licence-CNSMDP ou PSPBB est ouvert aux étudiants admis par concours au CNSMDP ou au PSPBB.</p>

UNIVERSITÉ	MENTION ET PARCOURS	ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES
SORBONNE UNIVERSITÉ FACULTÉ DES LETTRES (SUITE)	Double licences (L1 à L3) - musicologie + italien - sciences + musicologie	Doubles licences - Test de niveau (dictée, analyse, culture musicale) obligatoire. Musicologie - italien : ● Volume horaire hebdomadaire en L1 : 26 heures environ. ● Spécificités : - Musicologie : histoire de la musique, évolution du langage musical, écriture/harmonisation et pratique du clavier, formation auditive, pratique musicale collective. - Italien : langue, littérature, civilisation. Sciences - musicologie : ● Volume horaire hebdomadaire en L1 : 26 heures environ. ● Spécificités : - En partenariat avec la Faculté des Sciences et ingénierie de Sorbonne Université. - Comprend à parts égales des enseignements de sciences (mathématiques, informatique, mécanique, physique, électronique) de musique et de musicologie. - Le 1 ^{er} semestre de L3 se déroule dans une université étrangère. Deux licences sont délivrées.
MUSIQUE (SUITE)		
UNIVERSITÉ PARIS 8 www.univ-paris8.fr Information-orientation SCUIO-IP 2, rue de la Liberté 93526 Saint-Denis Cedex Tél. : 01 49 40 67 17 scuio@univ-paris8.fr <i>JPO le samedi 12 mars 2022</i>	Musicologie 6 spécialisations théoriques dès la L1 (mineures internes) : - musicologie et musiques écrites - jazz et musiques improvisées - ethnomusicologie - composition assistée par ordinateur (CAO) - enseignement de la musique - dramaturgie et mise en scène du théâtre lyrique 2 spécialisations pratiques : en relation avec le Pôle supérieur d'enseignement de la musique de Seine-Saint-Denis et Pôle Supérieure Paris-Boulogne Billancourt. Convention avec le CFMI de l'Université Paris-Saclay (DUMI-Licence, à partir de L3). Parcours Danse accessible en L3	● Volume horaire hebdomadaire en L1 : 20 heures. ● Spécificités : - Pratique obligatoire d'un instrument (à l'extérieur) ou, à défaut, chant choral. - Cours de remise à niveau dans les disciplines techniques de la musique (écriture, audition, intonation) proposés lors des tests d'orientation. - LVE obligatoire en L1, L2 et L3 (anglais souhaitable pour tous, ou à choisir selon le parcours, par exemple italien ou allemand pour la filière dramaturgie et scénographie du théâtre lyrique). - Stage pré-professionnalisant d'une semaine en L1 et L2. - Projet artistique (création artistique ou organisation d'un événement musical ; en L3 scénographie du théâtre lyrique).
UNIVERSITÉ ÉVRY www.univ-evry.fr Direction de l'Orientat ion et de l'Insertion Professionnelle doip@univ-evry.fr Bât. Île-de-France Bd François Mitterrand 91025 Évry-Courcouronnes Tél. : 01 69 47 76 17 UFR : Langues, Arts, Musique (LAM) Lieu d'enseignement : Bâtiment 1 ^{er} Cycles, rue Pierre Bérégovoy 91000 Évry-Courcouronnes <i>JPO le 12 Février 2022</i>	Musicologie (L1 à L3) Parcours : - Théorie et techniques musicales - Administration	● Volume horaire hebdomadaire en L1 : entre 18 et 21 heures. ● Spécificités : - Accompagnement des étudiants : · Soutien disciplinaire. · Accès libre à des laboratoires de langues avec possibilité d'appui de tuteurs. · Tutorat d'accueil et d'accompagnement. - Anglais (LV1) obligatoire. Poursuites d'études Après L2 : - autres L3 de licences générales en fonction des passerelles et avis du responsable de formation.

UNIVERSITÉ	MENTION ET PARCOURS	ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES
<p>UNIVERSITÉ VERSAILLES-SAINT QUENTIN-EN-YVELINES www.uvsq.fr</p> <p>Information-orientation Service Orientation et Insertion Professionnelle Campus de Guyancourt Maison de l'Étudiant 1 allée de l'Astronomie 78280 Guyancourt Cedex Tél. : 01 39 25 56 10 oip.defip@uvsq.fr JPO le 12 Février 2022</p> <p>Lieux d'enseignement : Institut d'études culturelles et internationales (IECI) 47 boulevard Vauban 78047 Guyancourt Cedex Tél. : 01 39 25 50 02 formations-ieci@uvsq.fr Conservatoire à rayonnement régional de Versailles Grand Parc 24 rue de la Chancellerie 78000 Versailles Tél. : 01 39 66 30 10 Conservatoire à rayonnement départemental Paris Saclay 87 rue Jean Teillac 91400 Orsay Tél. : 01 69 28 72 07</p>	<p>Musicologie Parcours : musique, interprétation et patrimoine</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Volume horaire hebdomadaire en L1 : 18 heures. ● Spécificités : <ul style="list-style-type: none"> - Formation sélective. - Partenariat avec les conservatoires de Versailles et d'Orsay, et avec le Centre de musique baroque de Versailles - Convention avec le Centre de formation régionale CEFEDM de Rouen-Normandie pour une reconnaissance des acquis de la L1 et de la L2 permettant l'obtention du Diplôme d'état de professeur de musique - Langue obligatoire : anglais ou français langue étrangère (FLE) pour les étudiants étrangers. - Mise en situation professionnelle : concerts (seuls ou en groupe), spectacles, auditions, concours - stage obligatoire au S5.
MUSIQUE (SUITE)		
<p>UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL https://www.univ-gustave-eiffel.fr/</p> <p>Information-orientation : SIO/IP 5, bd Descartes Champs-sur-Marne 77454 Marne-la-Vallée Cedex 2 Tél. : 01 60 95 76 76 sio@univ-eiffel.fr</p> <p>Lieu d'enseignement : Noisy-le-Grand Bâtiment Alexandra David-Néel JPO le samedi 5 février 2022</p>	<p>Arts Parcours : musique métiers du son (L1 à L3)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Volume horaire hebdomadaire en L1 : 18 heures environ. ● Spécificités : <ul style="list-style-type: none"> - Former les étudiants aux nouvelles technologies musicales, en particulier bancs de montage audio-numériques, logiciels de programmation spécifiques pour le traitement et la synthèse du son.
THÉÂTRE		
<p>UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE www.sorbonne-nouvelle.fr</p> <p>Information-orientation SIO 12, avenue de Saint Mandé 75012 - Paris sio@sorbonne-nouvelle.fr</p> <p>Lieu d'enseignement : 12, avenue de Saint Mandé 75012 - Paris JPO le samedi 12 février 2022</p>	<p>Arts du spectacle Majeure : - Études théâtrales Mineures au choix: - arts et médias (en L1) - anglais - cinéma et audiovisuel - lettres Partenariat avec l'École supérieure d'art dramatique de Paris (ESAD).</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Volume horaire hebdomadaire en L1 : 19 ou 20 heures. ● Spécificités : La formation porte notamment sur : <ul style="list-style-type: none"> - l'histoire du théâtre et des formes scéniques - l'étude d'œuvres théâtrales - les politiques du spectacle vivant et de la création artistique. Elle comporte également des ateliers pratiques ("Atelier du spectateur") en L1. L'initiation aux autres arts (danse, opéra, cirque, marionnettes) fait également partie intégrante de la formation. La licence d'études théâtrales ne se substitue ni à une formation artistique ni aux écoles professionnelles d'art dramatique. Une mineure au choix complète à hauteur de 4 heures hebdomadaires les enseignements de la majeure Etudes théâtrales (9 à 10 h/semaine). En L1, la mineure Arts et médias se compose d'enseignements de Théâtre, Cinéma, Médiation culturelle et Communication. Cette mineure est la voie privilégiée pour accéder en L2 à une spécialisation en théâtre. ● Poursuites d'études : <ul style="list-style-type: none"> - en L2 - L3 : licence Etudes théâtrales

UNIVERSITÉ	MENTION ET PARCOURS	ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES
UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE (SUITE)	Double licence Cinéma-Théâtre	Double licence avec enseignements à part égale de Cinéma-audiovisuel et Théâtre. Formation axée sur l'esthétique du cinéma, l'atelier du spectateur. Poursuites d'études : - Licence Cinéma-Audiovisuel - Licence Etudes théâtrales
UNIVERSITÉ PARIS 8 www.univ-paris8.fr Information-orientation SCUIO-IP 2, rue de la Liberté 93526 Saint-Denis Cedex Tél. : 01 49 40 67 17 scuio@univ-paris8.fr <i>JPO le samedi 12 mars 2022</i>	Arts du spectacle Parcours théâtre	<ul style="list-style-type: none"> ● Volume horaire hebdomadaire en L1 : 19,5 heures (S1) / 21 heures S2 + 1h30 aménagement oui si (S1 et S2) ● Spécificités : - Équilibre entre cours théoriques et cours pratiques, dispensés par l'équipe pédagogique et des professionnels du spectacle qui interviennent dans les cours et ateliers. - Offre de cours mutualisés avec d'autres départements de l'UFR (cinéma, musique, photo, philosophie, etc). Convention avec l'Académie Fratellini. Partenariats avec plusieurs centres dramatiques nationaux et théâtres (visites, rencontres avec les équipes artistiques). Poursuites d'études Après L2 : Licences générales : - Licence arts du spectacle-Théâtre - Licences de l'UFR Arts, philosophie, esthétique.
UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE www.u-parisnanterre.fr Information-orientation SCUIO-IP Bât. E - Bureau E14 200, av. de la République 92001 Nanterre Cedex Tél. : 01 40 97 75 34 suio@liste.parisnanterre.fr Lieu d'enseignement : Campus de Nanterre, bâtiment Ricœur sauf pour le parcours "théâtre : pratique de la scène" dont les enseignements sont, sauf exception, dispensés à l'École supérieure d'arts dramatiques du T. N. de Strasbourg. <i>JPO : 16 février 2022</i> suio.parisnanterre.fr	Arts du spectacle - L1 et L2 : tronc commun bi-disciplinaire cinéma + théâtre. - L3 : 3 parcours distincts : - cinéma - théâtre - théâtre : pratique de la scène	<ul style="list-style-type: none"> ● Volume horaire hebdomadaire en L1 : 25 heures ● Spécificités : - Formation commune en cinéma et en théâtre en L1 et L2 : enseignement théorique, historique et pratique. À partir de la 3^e année, l'étudiant choisit le cinéma ou le théâtre. - La Licence aborde les questions théoriques, esthétiques et pratiques que pose la réalisation d'une œuvre théâtrale et cinématographique, elle permet d'approfondir les fondamentaux du secteur et de mettre en perspective les particularités qui distinguent arts de l'écran et arts de la scène. - Socle commun en L1 et L2 : histoire du théâtre et du cinéma, analyse dramaturgique et filmique, cours pratiques en théâtre (dramaturgie, jeu de l'acteur, scénographie, médiation culturelle, gestion de projets) et en cinéma (script, cadrage, prise de vue, prise de son, etc.). Poursuites d'études en L1 - L2 Après L2 : Licence générale : - Licence arts du spectacle-Théâtre - Licence sciences de l'éducation (sous réserve d'admission commission pédagogique)
MÉDIATION CULTURELLE		
UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE www.univ-paris3.fr Information-orientation SIO 12, avenue de Saint Mandé 75012 - Paris sio@sorbonne-nouvelle.fr Lieu d'enseignement : 12, avenue de Saint Mandé 75012 - Paris <i>JPO le samedi 12 février 2022</i>	Arts Majeure : Médiation culturelle - Conception et direction de projets culturels Mineure : - arts et médias (en L1) Parcours Métiers de la médiation à partir de la L2 : - Cinéma, audiovisuel et photographie - Livre, écrits, BD et supports numériques - Théâtre et arts de la scène - Musées, patrimoine et expositions - Géopolitique et tourisme - Musique	<ul style="list-style-type: none"> ● Volume horaire hebdomadaire en L1 : de 19 à 20 heures de cours. ● Spécificités : - La formation est centrée sur une solide connaissance du champ culturel : art, histoire de l'art, esthétique, sociologie des arts et de la culture, culture générale. - Elle aborde aussi la gestion, le droit et l'économie, outils indispensables à toute pratique professionnelle dans ces secteurs. - Stage de sensibilisation professionnelle obligatoire (4 semaines maximum) en L3. Poursuites d'études possibles : - L2 - L3 : licence Médiation culturelle - Conception et direction de projets culturels

BIEN CHOISIR SA LICENCE

- Prendre conseil auprès de l'équipe éducative de votre établissement.
- Consulter les sites des **universités** et lire attentivement les fiches formation.
- Être attentif/ve aux matières enseignées, aux poursuites d'étude et aux métiers.
- Étudier les trajets entre son domicile et les lieux d'enseignement.
- Participer aux **journées portes-ouvertes** des universités ou aux événements organisés.

→ Se connecter à la plate-forme **Fun Mooc** pour suivre des cours en ligne et se préparer à l'enseignement supérieur : www.fun-mooc.fr



→ Consulter le site de l'**Onisep** pour préparer son orientation post bac : www.terminales2021-2022.fr



Parcoursup : Les attendus nationaux

MENTIONS ARTS/ARTS PLASTIQUES/ARTS DU SPECTACLE

- Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
- Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
- Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle. Elles supposent également une ouverture au monde et plus particulièrement au monde de l'art
- Être sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée

MENTION MUSICOLOGIE

- Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
- Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle. Elle suppose également une ouverture au monde et plus particulièrement au monde de l'art
- Être sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée

www.parcoursup.fr
La plateforme d'inscription dans l'enseignement supérieur.

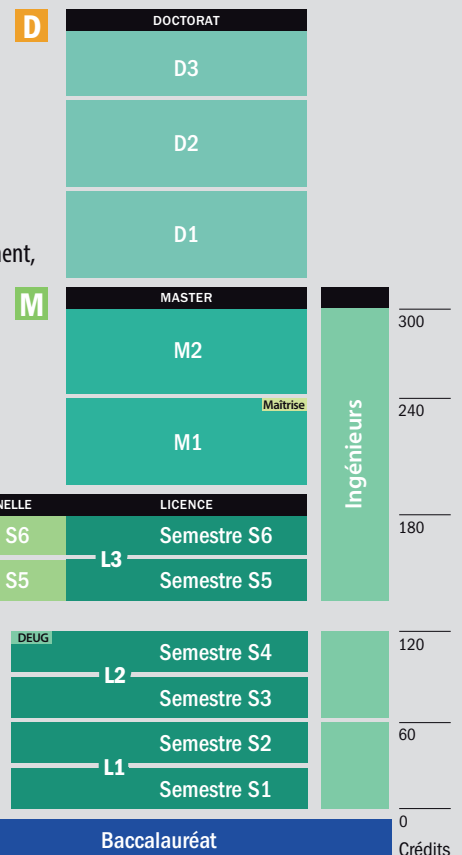
INFO+

- > Centres d'information et d'orientation en Île-de-France (CIO)
- > Les sites internet des **universités**
- > Le site de l'Onisep : www.onisep.fr
- > Publications de l'Onisep



L'ORGANISATION DES ÉTUDES À L'UNIVERSITÉ

Licence, master et doctorat sont les principaux diplômes délivrés par l'université. Ces diplômes nationaux correspondent à des grades qui sanctionnent, dans les pays européens, les niveaux de sortie de l'enseignement supérieur : la licence à bac+3, le master à bac+5 et le doctorat à bac+8.



TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS